La formation dès aujourd'hui, et tout au long de la vie.



DIPLÔME

Diplôme de spécialisation professionnelle Agent d'accueil des publics de l'éducation artistique et culturelle

Code: DSP0100A



Niveau d'entrée : Bac Niveau de sortie : Bac

ECTS: 60

Déployabilité

Apprentissage : Fomation pouvant se suivre en

apprentissage

Formation initiale: Formation pouvant être suivi

par des étudiants

Package: Formation pouvant se suivre en

s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Contrat de professionnalisation : Formation

pouvant se suivre en contrat de

professionnalisation

Objectifs pédagogiques

L'éducation artistique et culturelle repose sur trois piliers : la rencontre des publics avec les œuvres et les artistes, la connaissance des arts et de la culture et la pratique des arts et de la culture. La formation aux fonctions d'agent d'accueil des publics s'organise sur ces trois fondamentaux décrits dans la charte de l'éducation artistique et culturelle et dans le projet de l'INSEAC. Activités visées :

- Accueil des professionnels de la culture, des acteurs de l'éducation, des artistes, des scolaires et du public de l'éducation artistique et culturelle en les renseignant et les orientant ;
- Vente de billets d'entrée en utilisant le logiciel billetterie de la structure ;
- Participation à la rédaction et à la diffusion d'informations et de documents relatifs à des manifestations ou des événements artistiques et culturels ;

- Contrôle des accès lors d'événements culturels en vérifiant les billets d'entrée et en faisant respecter les consignes de sécurité (personnes à mobilité réduite, plan Vigipirate...) ;
- Réalisation de tâches de gestion administrative : archivage, prise de rendez-vous, suivi des mails...

Compétences et débouchés

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

Communiquer à l'écrit et à l'oral en contexte professionnel

- - Rédiger un texte, compte rendu, projet, lettre selon les normes de la communication et de l'usage de la langue.
- - Prendre la parole en contexte professionnel en en respectant les codes et usages.
- - Communiquer dans une langue étrangère.
- - Se servir des outils numériques en lien avec le champ professionnel.

Participer à la mise en place des actions et des projets en éducation artistique et culturelle auprès des publics diversifiés

- Identifier l'offre culturelle d'un territoire et les contenus d'enseignement en lien avec les thématiques abordées dans la programmation de la structure afin de participer au développement des projets éducatifs autour de cette offre.
- Appliquer les consignes de sécurité émanant du service dédié liées aux établissements recevant du public en respectant et faisant respecter le plan Vigipirate, les règles de sécurité sanitaires...
- Favoriser l'accessibilité des espaces aux publics en situation de handicap afin de sécuriser et d'accompagner leur participation à un événement culturel et/ou artistique.

Accueillir, orienter et guider les publics des structures des arts et de la culture

- Écouter et interagir sur des aspects opérationnels de l'activité artistique et culturelle avec des professionnels de la culture, des acteurs de l'éducation, des artistes et des publics afin de favoriser le développement de la sensibilité et de l'esprit critique de ces publics.
- Mener des visites organisées dans des lieux artistiques et culturels (musées, théâtres...) afin de permettre la rencontre des publics avec les œuvres et les artistes.
- Établir une relation calme et bienveillante afin de renseigner, d'informer et d'orienter les publics lors d'événement artistiques et culturels.
- Utiliser les outils applicatifs de billetterie pour vendre et émettre des billets d'entrée aux événements artistiques et culturels.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Niveau bac

Mentions officielles

Code RNCP

37203

Informations complémentaires

Type de diplôme

Diplôme d'établissement Formation supérieure de spécialisation

Code NSF

134g - Art et patrimoine, art et communication

Codes ROME

Chargé / Chargée d'accueil[M1601]

Code du parcours

DSP0100A

Modules d'enseignement

- → Anglais 1
- → Comprendre les publics pour mieux utiliser les outils d'accueil
- → Connaître les mondes des arts et de la culture et trier l'information
- → Démarches de projet 1
- → Economie, gestion et organisation de l'entreprise → Pratiquer la relation guichet
- de la culture et de l'Education Artistique et <u>Culturelle</u>
- → Expérience ou stage

- → Informatique et outils numériques
- → Méthodes et outils de la communication écrite 1
- → <u>Outils Mathématiques</u>
- → <u>Ouverture aux cultures numériques 1</u>
- → <u>Ouverture aux Transitions écologiques</u> énergétiques et numériques
- → Ecouter : introduction à la sociologie des publics → Transmettre : accueillir et guider. La rencontre, la pratique et la connaissance, les bases de <u>l'Education Artistique et Culturelle</u>

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam